

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BARONNIES EN DROME PROVENCALE

DÉCISION

02-2023 Convention employeur au dispositif GoodWatt

Le Président de la Communauté de communes des BaronnieS en Drôme Provençale (CCBDP)

Vu la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 ;

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-10 ;

Vu la délibération n°71-2020 en date du 28 juillet 2020 portant délégations de pouvoir du Conseil communautaire vers le Président de la CCBDP ;

Considérant la mise en œuvre d'une politique d'écomobilité sur le territoire intercommunal ;

Considérant que la CCBDP souhaite sensibiliser ses salariés à une culture du vélo qui viendra animer un plan de mobilité employeur dans le cadre d'un dialogue social imposé par la LOM ;

Considérant que GoodWatt est un dispositif clé en main qui permet aux employeurs de promouvoir la pratique du vélo à assistance électrique (VAE) auprès de leurs agents territoriaux ;

Considérant que le dispositif GoodWatt est financé par les certificats d'économie d'énergie (CEE) à hauteur de 85 %, une convention est proposée hors cadre des marchés publics. Le dispositif est gratuit pour les salariés bénéficiaires et le reste à charge pour l'employeur est le suivant : 1 750 € HT pour 10 VAE pour un mois ;

DÉCIDE

ARTICLE 1

De conventionner avec la société MOBILITES DEMAIN, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 265, rue du Faubourg Saint-Antoine, 75011 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 884 550 039, représentée par Sébastien MARION directeur général, domicilié en cette qualité audit siège.

ARTICLE 2

La durée du prêt est d'un mois de mi-mai à mi-juin 2023.

ARTICLE 3

Le coût est de 1 750 € HT pour 10 VAE pour un mois soit 2 100 € TTC.

ARTICLE 4

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet de la Drôme.

Fait à Nyons, le 20 janvier 2023

Le Président,
Thierry DAYRE



The image shows a blue circular official stamp of the 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES BARONNIES en DROME PROVENCALE' with '2023 NYONS' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.